Image not found or type unknown

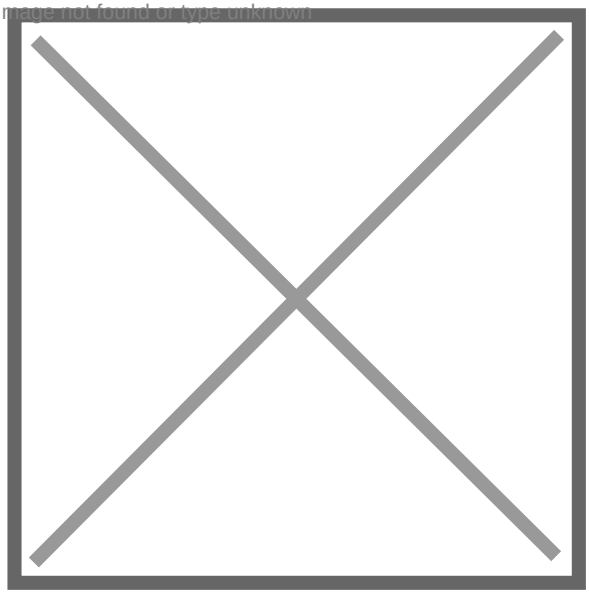

Assigner par huissier, pour payer la penssion ?

Par **jacck35**, le **17/11/2009** à **20:30**

Bonjour,
Ma femme et moi sommes passés en conciliation, et je dois versser une pension alimentaire, on me dit que ma femme doit par huissier m'assigner a lui payer cette pension?

En plus, aprés la conciliation, elle aurait dû dans les trois mois, m'assigner ausi, en divorce, elle ne l'a pas fait, et de cela , il y a sept mois.

Quelle, est la durée, de l'ONC, on me dit 20 mois. Aprés il faut tout recommencer?

La conciliation qui a échoué a eu lieu le 10 mars09

Merçi a tous et a toutes

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés